

# La concurrence fiscale en Europe

### Sarah GHARBI

Mémoire de licence, 3ème année Dirigé par François COCHARD

Université de Franche-Comté-SJEPG

2014-2015

## Table des matières

| Introduction  | . 3          |
|---|--------------|
| Chapitre 1 : Les enjeux de la fiscalité   | 5            |
| Chapitre 2 : L'état de la fiscalité en Europe  I. Un système fiscal hétérogène  II. Un pouvoir fiscal qui s'érode                   | . 10         |
| Chapitre 3 : Les sources de concurrence fiscale  I. Les impôts concernés  | . 14         |
| Chapitre 4 : Les mécanismes de la concurrence fiscale  I. La course au moins-disant   | . 17         |
| Chapitre 5 : Les conséquences de la concurrence fiscale  I. Les conséquences sociales   | . 20<br>. 21 |
| Chapitre 6 : Avenir et solutions face au dumping social et fiscal I. L'avenir de l'Union Européenne II. Les solutions envisageables | . 24<br>. 24 |
| Conclusion  | 27           |
| Bibliographie   | 28           |

### Introduction

A l'origine, le rôle de l'Etat a été de protéger les individus contre les agressions à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Son rôle était d'assurer la police et la justice et à l'extérieur l'armée. C'était donc uniquement un Etat régalien. Plus tardivement, avec le XX<sup>ème</sup> siècle, les individus ont souhaité que l'Etat assure une autre forme de protection : la protection contre les risques sociaux. Il devient alors Etat providence. Selon les étapes du développement de l'Etat, différentes formes de fiscalité se sont alors développées. Dans un premier temps, l'impôt a alors principalement été prélevé dans le but de financer les guerres. Il fut tout au départ prélevé sur le peuple vaincu puis par la suite prélevé sur les personnes du pays en guerre afin qu'elles contribuent à l'effort de guerre. Ce fut notamment le cas de l'impôt sur le sel créé au XIVème afin de financer la guerre de 100 ans. Le système fiscal de l'Ancien régime était caractérisé par trois impôts principaux: l'impôt royal, l'impôt seigneurial et l'impôt de l'Eglise. Puis avec la révolution française, le système fiscal est totalement remis en question, et renouvelé. Les trois principes liés à l'impôt sont alors : le consentement des citoyens, l'universalité de l'imposition et l'égalité sociale devant l'impôt. L'objectif de l'imposition est alors, selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen: « pour l'entretient de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable, elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés ». Le système fiscal se veut alors avant tout équitable. Nous pouvons alors définir l'impôt, la fiscalité dans son ensemble, comme l'ensemble des prélèvements obligatoires, directs ou indirects, prélevés afin de financer les dépenses publiques liées à l'Etat régalien mais aussi à l'Etat providence. Au cours de l'histoire les différents pays ont développé leur propre système fiscal selon leurs préférences sociales.

En Europe, des pays comme la France ou encore l'Allemagne ont développé des Etats providences très forts, notamment pendant la période des Trente Glorieuses. En revanche d'autre pays ont fortement réduit l'intervention de l'Etat dans l'économie, principalement la Grande-Bretagne avec la période de Margaret Thatcher. Quand aux pays d'Europe de l'Est, leur système fiscal n'est pas encore achevé, puisque leur construction n'a commencé qu'en 1990 suite à l'effondrement du socialisme. Malgré des comportements divergents au niveau de la fiscalité, très tôt, certains pays vont avoir la volonté de construire un avenir commun, en intégrant progressivement à leur projet les autres pays d'Europe : c'est la construction de l'Union Européenne. Celle-ci a alors débuté en 1957 avec le Traité de Rome. Ce traité instaure une zone de libre échange entre 6 pays (France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Belgique, et les Pays-Bas). Ces pays fondent également les bases de la première politique européenne commune : la Politique Agricole Commune (PAC). Puis l'Acte Unique Européen de 1987 prépare la mise en place d'un marché unique où la libre circulation des personnes et des capitaux serait réelle. Puis le traité de Maastricht de 1992 met en place l'Union économique et monétaire et prépare la venue de l'euro. Ce traité va également mettre en place des règles de politique budgétaire, notamment au niveau des déficits et de l'endettement public. Nous observons alors une homogénéisation progressive des pays européens au niveau monétaire principalement pour 19 d'entre eux lors du passage à l'euro. En revanche, nous constatons aussi bien pour les pays de la zone euro que pour les autres pays de l'Union Européenne une faible convergence des politiques budgétaires. En effet hormis les règles sur les budgets publics, les dépenses et les recettes ne sont que très peu encadrées. Les recettes ont uniquement été encadrées avec le « Paquet Fiscal » de 2003 dont le but était : d'instaurer un code bonne conduite en énonçant notamment les pratiques fiscales dommageables et en favorisant l'échange d'informations. Une directive « mère-filiale » a également été mise en place afin de supprimer la double imposition qui pouvait apparaître au sein de l'Union Européenne et qui était notamment défavorable aux entreprises internationales. Cependant ces éléments, principalement le « Paquet fiscal », ont un pouvoir politique mais n'appliquent aucune contrainte sur les Etats membres : les pays ne sont pas forcés de se comporter comme il est décrit dans ce document. C'est pourquoi, malgré son unification croissante, l'Union Européenne est vue comme une zone de concurrence fiscale.

La concurrence fiscale est une situation dans laquelle certains acteurs mettent en compétition les systèmes fiscaux de différents Etats pour améliorer leur position dans cette compétition. Les acteurs de cette concurrence semblent donc être à la fois les agents économiques qui vont mettre en compétition les différents Etats, mais aussi les Etats qui vont tenter de répondre à cette compétition.

Comment en sommes nous arrivés à une concurrence fiscale en Europe ? Comment fonctionne la fiscalité ? Quelle est la source de cette concurrence ? Quelles sont les risques et conséquence d'une course au moins-disant fiscal ? Comment peut-on enrayer le développement de la concurrence fiscale ?

Nous montrerons dans un premier chapitre, les enjeux de la fiscalité. Puis nous examinerons les différentes situations de la fiscalité dans les pays européens. Nous identifierons ensuite les sources de la concurrence fiscale et en expliquerons les mécanismes à l'œuvre. En outre nous passerons au crible de l'analyse économique les conséquences de cette concurrence. Et enfin nous nous attarderons sur l'avenir de l'Europe et les possibles solutions face à ce problème.

### Chapitre 1 : Les enjeux de la fiscalité

La fiscalité est l'ensemble des prélèvements obligatoires permettant à l'Etat d'obtenir des ressources. La fiscalité a été mise en place afin de répondre à plusieurs objectifs.

### I. La fiscalité au service de la justice sociale

### A. Comme outil de redistribution

La fiscalité est construite en principe, de façon à prélever des montants plus importants sur les revenus les plus élevés. Dans de nombreux pays, l'impôt sur le revenu est progressif, c'est-à-dire qu'il est de plus en plus important sur les différentes tranches de revenu. Par exemple en France on a :

| Revenu annuel (€)   | Taux d'imposition |
|---------------------|-------------------|
| Jusqu'à 9690        | 0%                |
| De 9690 à 26764     | 14%               |
| De 26764 à 71 754   | 30%               |
| De 71 754 à 151 956 | 41%               |
| au delà de 151 956  | 45%               |

Figure 1 : IPP en France

On observe donc que l'impôt est de plus en plus fort au fur et à mesure que les revenus augmentent. Cependant il existe des exonérations afin d'améliorer l'équité de l'impôt.

Le principe d'un tel impôt est donc de prélever de l'argent aux personnes ayant les revenus les plus élevés afin d'en redistribuer aux plus démunis. Selon Rawls s'est un élément essentiel du rôle de l'Etat. En effet, selon lui, l'Etat doit assurer les transferts sociaux mais également la répartition des richesses. Ceci permet par exemple d'assurer un minimum vital à la population. Le but est en général de protéger les individus contre les risques sociaux. Les risques sociaux sont : les événements susceptibles de réduire les ressources des individus par suite d'une cessation plus ou moins longue de leur activité professionnelle. La fiscalité permet donc de financer la protection sociale.

La protection sociale passe alors par deux éléments principaux : l'assistance sociale et l'assurance sociale. L'assistance sociale fournit le minimum vital aux plus démunis. Quant à l'assurance sociale, elle prévoit le remboursement des frais médicaux, ou bien une indemnisation journalière pour les individus qui doivent passagèrement cesser leur activité professionnelle.

La protection sociale, dans certains pays comme l'Allemagne ou encore la France ont fait le choix de centraliser les cotisations des individus pour leur retraite. Ainsi chaque agent par le biais de la fiscalité contribue à financer la retraite des autres. Ce système repose alors sur un système de répartition qui impose une solidarité intergénérationnelle au niveau national. Cependant, cet élément n'est pas généralisé, de nombreux pays ont préféré le système par capitalisation.

#### B. Comme élément incitatif

La fiscalité permet également d'orienter les comportements des agents économiques. En effet, elle permet de taxer davantage certains biens qui peuvent être considérés comme mauvais pour les individus. On observe notamment l'augmentation des taxes sur l'alcool ou encore le tabac dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. On incite alors les individus à avoir un comportement non dangereux pour eux mêmes et leur entourage. En revanche d'autres produits sont très peu taxés, notamment les produits de première nécessité. Ceux-ci bénéficient en général d'un taux réduit de TVA (Taxe sur la valeur ajoutée).

En outre la fiscalité permet d'orienter les comportements. En effet on remarque que les produits énergétiques sont relativement plus taxés que les énergies renouvelables. On constate notamment que ces produits sont davantage taxés car ils sont vecteurs d'externalités négatives : la pollution. Une externalité négative est une conséquence néfaste qui intervient suite à l'activité d'un agent économique. Cette conséquence n'est pas prise en compte par le marché.

C'est pourquoi, la fiscalité tente également de donner un prix à ces externalités en taxant par exemple davantage les véhicules plus polluants. L'Allemagne a mis en place une taxe environnementale sur la consommation d'électricité et sur la consommation d'huiles minérales. La France a tenté de mettre en place une taxe sur les poids lourds. En fait, cette branche de la fiscalité tend à respecter le principe mis en avant par Pigou : le principe de pollueur-payeur. Selon lui, chaque agent responsable de la pollution doit payer une taxe qui pourra être utilisée afin de dépolluer mais qui poussera également l'agent émetteur à tenir compte de l'externalité. D'après Pigou, le montant optimal de cette taxe est égal au coût de dépollution de la dernière unité de pollution produite. De plus une telle taxe à normalement un double dividende : augmenter les ressources de l'Etat, ce qui peut alors permettre de réduire d'autres taxes considérées comme non équitables, et également permettre le financement de la production ou la protection de bien public, comme l'environnement.

### C. Comme financement de bien public

La fiscalité apporte des ressources à l'Etat. Or la politique budgétaire a, d'après Keynes, un objectif de socialisation de l'investissement, c'est-à-dire qu'elle doit financer des éléments fondamentaux tels que les biens publics. Les biens publics sont des biens collectifs particuliers dont l'usage procure à tous les individus de la société des avantages essentiels pour une meilleure vie. Cependant leur financement ne peut se faire de manière privée. En effet, un bien public répond aux principes de non-rivalité et de non exclusion d'après Samuelson. Ceci signifie alors : que l'usage de ce bien par un agent ne réduit pas la quantité disponible pour les autres et qu'il est presque impossible ou trop coûteux de chercher à exclure certains agents de son utilisation. Le phénomène de passager clandestin apparaît alors. En effet, du fait de ces deux principes, chaque agent a intérêt à ne pas contribuer à la production de ce bien, en supposant que les autres le feront à sa place, car cela ne l'empêchera pas d'utiliser le bien. C'est pourquoi, de nombreux auteurs reconnaissent la nécessiter de financer via l'Etat, les biens publics.

Les biens publics recouvrent divers éléments, comme les infrastructures telles que la route ou encore la santé, l'éducation. On vient de montrer que le financement de la santé et du minimum vital étaient en général financés via la protection sociale. En revanche, l'éducation est un élément constitutif de nombreux Etats européens. En France un ministère y est totalement dédié, et on observe peu d'écoles et d'universités privées, de la même façon en Allemagne et dans les pays d'Europe du Sud. En revanche dans les pays anglo-saxons cette branche n'est pas une partie intégrante de l'Etat. En effet, la plupart des écoles et universités sont privées et doivent donc être financées directement par les individus. La justification de l'intervention de l'Etat dans l'éducation de la population peut être que l'éducation est un facteur de croissance endogène. En effet, selon Lucas, l'accumulation de capital humain grâce à l'éducation permet d'avoir des travailleurs plus qualifiés et donc plus productifs. Et ceci est d'autant plus avantageux pour les entreprises qui n'ont pas pris part au financement de la formation des individus et qui peuvent alors investir, et donc rendre encore plus productif les agents.

Il est donc indéniable que la fiscalité est utile pour l'ensemble d'un pays, aussi bien au niveau microéconomique qu'au niveau macroéconomique. Elle permet notamment l'instauration d'une justice sociale tout en gardant un objectif d'efficacité économique. Cependant, la fiscalité peut parfois s'avérer peu efficiente.

### II. Mais qui est coûteuse économiquement

#### A. Elle crée un effet distorsif

D'après les classiques, les prix sont vecteurs d'information, ils expriment par exemple la rareté d'un produit ou au contraire l'abondance, ou encore une forte demande... Fama montre, grâce à la théorie d'efficience des marchés, que les prix découlant de la rencontre entre l'offre et la demande sont efficients et sont vecteurs d'information. Ils sont en fait, la conséquence de toute l'information disponible dans l'économie. En conséquent toute intervention exogène, telle que celle de l'Etat, entraine une distorsion des prix et en conséquence un brouillage de l'information.

Le brouillage de l'information est d'autant plus vrai que tous les biens et services ne sont pas taxés de la même façon. En effet les biens alimentaires sont en général taxés à un taux réduit. Or une taxation différente des biens entraine une distorsion des prix relatifs. Or selon les classiques, les agents économiques prennent leur décision à partir d'éléments réels, donc à partir des prix relatifs. En conséquence, si les rapports des prix se modifient, les agents vont s'éloigner de la décision optimale.

En outre, certains auteurs vont même jusqu'à montrer que la fiscalité, l'impôt sur le travail a un effet très distorsif sur le marché du travail. En effet, Alesina et Perotti expliquent que ces prélèvements entraineraient le chômage et une baisse de compétitivité. En effet, ces prélèvements tendent à renchérir le coût du travail et donc à décourager les employeurs d'embaucher.

Donc la taxation entraine une distorsion des prix relatifs, et donc réduit la perfection de l'information véhiculée par les prix. Ceci entraine ensuite une mauvaise décision des agents et par conséquent un équilibre sous optimal. L'intervention de l'Etat est ici, a priori sous-efficace.

#### B. Des pertes sèches

En outre, les taxes entrainent soit un rationnement de la demande, puisque les biens vendus sont relativement plus chers (si on considère que les biens sont normaux et que l'effet de substitution l'emporte sur l'effet de revenu), soit un rationnement de l'offre puisque les entreprises doivent baisser leur prix afin de contrer la hausse du prix. On observe parfois les deux phénomènes à l'œuvre.

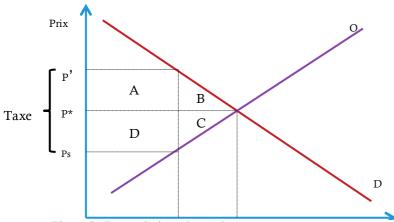


Figure 2: Les variations de surplus

On supposera que l'on est dans le unitaire. cas d'une taxe Premièrement on s'aperçoit que la quantité échangée est réduite suite à l'instauration de la taxe  $(Q^* \rightarrow$ Q'). Ensuite le prix de vente augmente, mais cette augmentation est supportée équitablement 1es entre demandeurs et 1es offreurs puisqu'ils ont, ici, une élasticité similaire.

Maintenant, si l'on s'intéresse aux surplus des agents économiques,

on observe une baisse du surplus social. Le surplus est le gain que les agents obtiennent suite à un acte de consommation ou de production. Le surplus du consommateur est en général associé à son bien-être, et le surplus du producteur est associé à son profit. Or sur le graphique, on remarque que suite à la taxe, le producteur perd D et C de surplus puisqu'il vend moins et reçoit que Ps par unité vendue. Et le consommateur perd A et B, puisqu'il consomme moins et ce, à un prix plus élevé. En revanche, l'Etat en prélevant la taxe gagne A et D. Cependant, on observe une perte sèche de surplus : B et C. Cette perte sèche s'explique par la hausse du prix sur le marché et donc une baisse des quantités échangées.

En outre on a pu constater qu'une taxe forfaitaire entrainent des pertes sèches d'autant plus importantes et qu'elles ne sont pas compensées par les recettes fiscales. De plus, plus l'impôt est fort plus les pertes sèches sont importantes, une multiplication de petites taxes est alors préférable. Cependant dans tous les cas, il existe une perte sèche liée à la mise en place de l'impôt. En effet, l'impôt nécessite la mise en place d'un organisme chargé de sa collecte, mais également un organisme de surveillance, puisque si l'impôt n'est pas parfaitement rendu obligatoire, on va retrouver le phénomène de passager clandestin.

La taxe optimale, qui limite les pertes sèches, est d'après la règle de Ramsey, inversement proportionnelle aux élasticités prix de l'offre et de la demande. Ceci signifie qu'il est optimal de taxer davantage les individus qui sont les moins sensibles à la variation du prix, et donc les plus dépendants du bien. En effet, les pertes sèches sont d'autant plus faibles que la demande et/ou l'offre son rigides. Or cette règle a des limites puisqu'elle incite par exemple, à taxer davantage les biens de nécessité et à moins taxer le capital qui est très sensible à la fiscalité.

### C. La fiscalité s'avère parfois désincitative.

Le principal auteur qui a montré l'effet désincitatif de l'impôt est Laffer. En effet, il a montré que plus on augmente le taux d'imposition, il existe un seuil à partir duquel, il est plus efficace de diminuer le taux d'impôt pour augmenter les recettes fiscales que de l'augmenter davantage.

Laffer montre que l'augmentation de l'impôt dissuade les agents économiques de travailler plus et donc d'avoir davantage de revenus. De plus, si les capitaux sont davantage taxés, les agents vont avoir tendance à moins épargner. Donc finalement, trop d'imposition pousse les agents à modifier leur comportement afin d'éviter l'imposition. Donc comme le montre le graphique, « trop d'impôts tue l'impôt » : à force d'augmenter l'impôt on fait en sorte de supprimer les sources d'imposition.

Ensuite dans la théorie microéconomique, si l'on s'intéresse au comportement du consommateur, on voit que la fiscalité est dés-incitative. En effet, si les consommateurs

ont le choix entre travailler plus et être taxés, et avoir davantage de loisir, d'après l'effet de revenu, le travail étant taxer, l'individu devrait travailler davantage pour conserver le même niveau de vie. Mais l'effet de substitution joue également et montre que puisqu'il devient coûteux de travailler davantage, l'individu va consacrer plus de temps au loisir. Si on suppose que l'effet de substitution l'emporte, le consommateur réduit son temps de travail au profit du loisir. Il en va de même d'un impôt négatif ou d'une allocation chômage : si l'agent

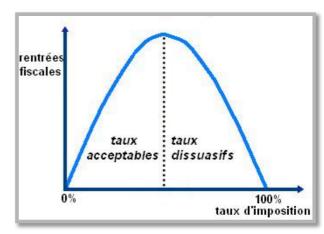


Figure 3: Courbe de Laffer (source : Wikiberal)

est taxé lorsqu'il travaille, et reçoit une allocation chômage lorsqu'il ne travaille pas, suite à un calcul-coût avantage il peut préférer rester au chômage.

En somme, nous nous apercevons que les avantages de la fiscalité peuvent être contrebalancés par ses inconvénients. Mais nous observons surtout qu'il est difficile de mettre en place une fiscalité optimale. Il existe des modèles qui préconisent certaines taxes, mais ils possèdent des limites relativement importantes. Nous allons maintenant nous arrêter sur les différents choix qui ont été faits par les pays européens en terme de fiscalité et de redistribution.

### Chapitre 2 : L'état de la fiscalité en Europe

Nous avons pu observer les avantages et inconvénients globaux de la fiscalité. Les pays européens ont alors pris en compte ces éléments, et ont choisi leurs systèmes fiscaux selon leurs préférences nationales. Quelle est la situation fiscale des différents pays membres? Nous montrerons d'abord que les systèmes fiscaux sont très hétérogènes en Europe, puis nous montrerons que la construction européenne a contribué à la fragilisation du pouvoir fiscal des pays membres.

### I. Un système fiscal hétérogène

### A. Les pays nordiques

Les pays nordiques tels que la Suède, la Finlande et le Danemark, sont caractérisés par des prélèvements obligatoires importants, le taux de prélèvement obligatoire s'élèvent à près de 45% du PIB en Suède et atteint presque les 50% en Finlande. On a vu un système de protection sociale très fort se développer : par exemple, la protection des chômeurs. En effet le système repose sur le principe de flexi-sécurité : on flexibilise le marché du travail en rendant le licenciement plus facile. Et on sécurise les travailleurs en leur versant des indemnités importantes, mais surtout en les formant pour de nouveaux emplois.

La fiscalité repose sur un impôt sur le capital relativement élevé, atteignant près de 30% en Suède. Les taux de TVA eux aussi, dépassent dans la plupart des cas les 20%. Et les impôts représentent 27,5% des prélèvements obligatoires au Danemark. En revanche, l'imposition des sociétés est dans la moyenne européenne, elle se situe aux environs des 20%. Cependant la pression fiscale s'exerçant sur les entreprises finlandaises est estimée à 29,6%, ce qui est tout de même élevé en Europe.

Les prestations sociales sont donc élevées dans ces pays et on a un fort taux de prélèvement obligatoire. Mais ceci permet une forte redistribution, et ce, grâce à un système très progressif.

#### B. Les autres pays d'Europe

Dans les autres pays d'Europe nous pouvons distinguer plusieurs groupes : les nouveaux entrants, les pays fondateurs et les pays du Sud. Les nouveaux entrants sont pour la plus part des pays de l'Europe de l'Est. Ils sont caractérisés par des prélèvements obligatoires peu élevés.

Les pays d'Europe centrale et du Sud sont caractérisés par une protection sociale importante et donc un taux relativement élevé de prélèvements. Des pays comme la France et l'Allemagne ont fait le choix d'un système Bismarckien, c'est-à-dire que la protection sociale est financée par les prélèvements obligatoires et très peu par l'impôt. On retrouve cependant un taux élevé d'impôt sur le revenu et une augmentation de la TVA. La France conserve des prélèvements obligatoires élevés sur le travail et un impôt important sur les sociétés. Mais ceci n'est pas le cas pour l'Allemagne. La pression fiscale sur les entreprises en Allemagne s'élève à près de 25% alors qu'elle atteint 38,5% en France.

Les pays du Sud comme l'Italie ou encore l'Espagne, ont un impôt progressif sur les revenus relativement important. Les prélèvements reposant sur le travail sont également élevés. L'impôt sur les sociétés reste dans la moyenne. La fiscalité écologique, tout comme en France et en Allemagne n'est que peu développée.

Les pays Baltes et les pays des Balkans (hormis la Grèce), sont des pays pour la plupart qui sont entrés récemment en Europe. De plus ces pays étaient membres de

l'URSS, c'est donc seulement à partir des années 90 qu'ils ont commencé à construire un système fiscal. On observe alors, que la part des prélèvements obligatoires dans le PIB est inférieure à 30%. Le taux d'imposition du capital est assez faible. Pour ce qui est de la TVA, on n'observe pas de forte disparité par rapport à la moyenne Européenne si ce n'est que la Hongrie a le taux le plus élevé : 27%. Cependant on observe une très forte baisse des taux marginaux supérieurs sur le revenu dans ces pays depuis 1995, avec notamment une baisse 40% en Bulgarie.

### C. Les pays anglo-saxons

Le mode de financement de la protection sociale dans ces pays, repose sur un système Bevridgien, ce qui signifie qu'il y a une part importante provenant des impôts et non des cotisations sociales. On constate donc que les prélèvements obligatoires sont faibles alors que les impôts sont plutôt élevés. Les plus importants portent notamment sur les revenus et sur les propriétés.

Ce système répond à 3 principes. Le premier est l'universalité : toute la population bénéficie de ce système. L'uniformité : ce système répond aux besoins de la population et ne dépend pas de la survenue d'un risque social. Et l'unité : la protection sociale est directement gérée par l'Etat. Cette protection sociale ne finance pas les retraites des individus, mais propose tout de même des aides conditionnées au revenu.

D'une manière plus générale, l'impôt dans ces pays est relativement faible sur les sociétés. L'Irlande a notamment l'un des plus faibles taux, avec un impôt qui s'élève à 12,5%. On estime également que la pression fiscale sur les entreprises est l'une des plus faibles d'Europe au Royaume-Unis, elle s'élève à 20% environ. La fiscalité concernant le capital est relativement faible en Irlande et est en baisse. La TVA demeure assez importante 20% pour Royaume-Uni et 23% pour l'Irlande, tout comme les taxes écologiques.

Les pays anglo-saxons sont donc caractérisés par des taux de TVA assez élevés, mais une faible imposition des sociétés. Le taux d'imposition sur les sociétés en Irlande est si faible que ce pays est parfois qualifié de « paradis fiscal ».

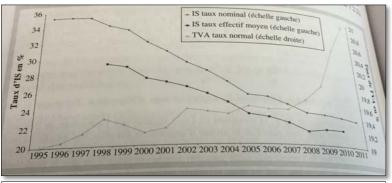


Figure 4 : Variations générales de l'IS et de la TVA dans l'UE

Nous pouvons donc observer des disparités aussi bien au niveau du fonctionnement que du financement de la protection sociale. Mais nous pouvons surtout observer qu'à part la TVA aucun autre impôt ne semble réellement converger en Europe. On observe principalement des disparités au niveau des taux sur les sociétés. Cependant un phénomène récent et commun à tous les pays est apparu : la baisse généralisée des prélèvements

obligatoires, à l'exception, une fois de plus, de la TVA. Nous allons maintenant voir d'où provient ces disparités, et surtout d'où provient la baisse généralisée des taxes.

### II. Un pouvoir fiscal qui s'érode

### A. La mondialisation

La mondialisation s'est opérée en 3 étapes. La première date de 1860 avec la spécialisation des pays selon leur avantage comparatif et un mouvement migratoire vers le nouveau monde. Ensuite l'ère de la multinationalisation se déroule de 1950 à 1980, le libre échange n'est toujours pas une réalité. Les firmes doivent alors s'implanter dans les pays pour contourner les barrières douanières et monétaires. Les firmes deviennent alors multinationales.

Puis à partir des années 80, on assiste à l'ère de l'intégration : les nouvelles techniques de communication se développent, les coûts de transport sont faibles. A la même période débute la globalisation financière qui respecte la règle des 3 D de Bourguinat : Désintermédiation, Décloisonnement, Déréglementation. Les entreprises et les capitaux deviennent alors nomades. En effet, ils choisissent les lieux les plus rentables. Les entreprises produisent là où le rapport qualité-prix est le meilleur, implante leur maison-mère là où la fiscalité est la plus faible. De la même façon les capitaux affluent là où ils sont le mieux rémunérés, mais aussi là où leur rendement après imposition est important, ce qui d'autant plus facile avec la déréglementation des marchés.

Les marchés financiers sont ouverts, les frontières également, hormis les taux de change, il ne reste alors que peu de frein aux mouvements des firmes et des capitaux. Ainsi chaque pays doit prendre en compte les conséquences de sa politique sur le comportement de ces derniers dont il dépend fortement tant au niveau de l'activité économique que des ressources de l'Etat. Les pays ne peuvent donc plus prendre leurs décisions de façon isolée, notamment pour ce qui est de la politique fiscale. On peut s'apercevoir que ceci est d'autant plus vrai en Europe.

### B. Le marché unique et la création de la monnaie unique

Le marché unique fait suite à l'Acte Unique de 1987. Il devient une réalité en 1993. Le marché unique prévoit une libre circulation des capitaux, des facteurs de production ainsi que celle des biens et services qui était déjà vraie. Ainsi, les politiques économiques de chaque pays deviennent dépendantes les unes des autres et la politique commerciale devient unique dans l'Union Européenne. De plus, la volonté de l'instauration d'un marché unique va de pairs avec la volonté d'instaurer un marché concurrentiel non faussé. La concurrence est donc un élément fondamental de la construction européenne.

Le marché unique crée le dysfonctionnement du système monétaire européen en 1993. En effet, il existait une parité fixe entre les différentes monnaies européennes, qui furent adossées au Mark en 1992. Or avec la réunification allemande et la création du marché unique ce système a implosé. En effet l'adossement au Mark devenait irréaliste et d'après Mundell, on ne peut avoir libre circulation des capitaux, indépendance de la politique monétaire et un taux de change fixe. Or les pays avaient décidé d'instaurer un taux de change fixe avec la liberté des mouvements de capitaux sans se soucier des politiques monétaires divergentes. C'est pourquoi, plus tard certains pays vont choisir d'abandonner leur monnaie nationale au profit de la monnaie et d'une politique monétaire unique, l'euro.

Nous pouvons alors constater que le marché unique a supprimé l'autonomie de la politique commerciale et que la mise en place de l'euro a supprimé l'autonomie de la politique monétaire. Les pays membres perdent donc deux outils importants de la politique extérieure : le taux de change et les droits de douane. Ainsi, il n'est plus possible

pour les pays membres de faire varier leur balance commercial en modifiant le taux de change. Par exemple, il n'est plus possible de dévaluer leur monnaie pour entrainer une hausse des exportations et une baisse des importations, et donc un excédent de la balance commerciale. Il n'est plus possible non plus pour un pays d'augmenter ses taux d'intérêt afin de favoriser l'entrée de capitaux. Les pays membres doivent donc utiliser d'autres outils plus coûteux et moins efficaces pour jouer sur ces éléments, notamment la fiscalité. Mais tous les pays étant sur le même pied d'égalité en Europe, les résultats seront nuls si tous font de même. Et il est également difficile d'obtenir davantage de recettes quand la liberté des capitaux et des facteurs de production est acquise. La construction européenne semble donc réduire le pouvoir fiscal des pays.

### C. Absence de réelle convergence en Europe

La construction Européenne s'est principalement faite, dans un premier temps autour de la politique agricole commune puis autour d'une politique monétaire unique. Les politiques budgétaires ont d'abord été simplement encadrées par le pacte de stabilité et de croissance créé en 1997. Ce pacte a pour but d'empêcher que l'état budgétaire d'un membre a des répercussions sur les autres pays membres. Il contraint alors les pays à ne pas dépasser un endettement de 60% de leur PIB et un déficit de 3%. Il a par la suite été renforcé suite à la crise économique avec le Six Pack en 2011 et le Two Pack en 2013. Cependant ce pacte est seulement préventif et dissuasif, il ne met pas en place de réelles sanctions. De plus il ne s'intéresse pas en tant que tel aux différentes politiques budgétaires menées au niveau national.

Or on a pu voir les divergences qui existent au sein de l'union européenne dans la partie précédente, avec notamment un faible taux d'imposition des nouveaux entrants dans l'Europe et une forte fiscalité des pays les plus anciens. L'Union Européenne a tout de même créé, en 1997, un code de bonne conduite en matière de fiscalité des entreprises afin de limiter les conséquences des divergences nationales. En effet, la commission européenne a défini les mesures fiscales dommageables. Elles comprennent : le défaut d'échange d'information, l'absence de transparence, et les mesures qui sont seulement appliquées aux non résidents. Les pays européens doivent alors éliminer ces mesures.

Des critères ont alors été mis en avant afin de déceler les pratiques dommageables des pays. La première est un niveau nettement inférieur du taux d'imposition par rapport aux autres impôts du pays ; des exonérations réservées aux non-résidents ; des incitations fiscales pour les activités non locales ; le manque de transparence et le dernier critère est : les avantages fiscaux en l'absence d'activité réelle.

Nous pouvons alors constater que l'Union Européenne oriente les comportements des Etats en définissant des règles. Cependant, ce code n'est pas contraignant, il n'a qu'un pouvoir politique. De plus, les pays ne sont pas contraints de respecter ce code. En outre, l'Union Européenne n'a pas tenté de mettre en œuvre des mesures quantitatives, tels que l'homogénéisation des taux d'imposition. Ou encore, les bases fiscales, c'est-à-dire l'assiette retenue pout calculer les impôts, ne sont pas harmonisées. Ainsi les Etats membres ont donc une totale liberté politique pour ce qui est de la fiscalité. C'est pourquoi, il est possible pour ces Etats, d'utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement, en dépit d'un taux de change flexible.

### Chapitre 3 : Les sources de concurrence fiscale

Nous venons de constater que l'union européenne est une zone propice à la concurrence fiscale, de part son hétérogénéité et par l'absence d'une volonté de convergence. Nous allons maintenant, nous intéresser aux éléments clés de cette concurrence : les outils et les auteurs.

### I. Les impôts concernés

### A. Les impôts sur les sociétés

Nous avons constaté que les systèmes fiscaux sont très différents, notamment sur les sociétés. Le taux d'impôt sur les sociétés va de 10% en Bulgarie à 35% à Malte. De plus, on constate un nombre important de type d'entreprises. Il existe aussi bien des PME que des FMN. Or on s'aperçoit que dans certains pays l'impôt sur les sociétés est plus important sur les PME, que sur les FMN. En France notamment, on constate que les entreprises du CAC40 paient beaucoup moins d'impôts que les PME. Ceci s'explique par le fait que les entreprises du CAC 40 peuvent facilement profiter des failles de la fiscalité

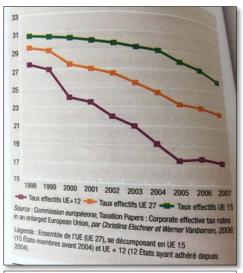


Figure 5 : Baisse de l'IR suite à l'entrée de nouveaux membres

mais peuvent également déplacer leurs profits. Contrairement aux FMN, les PME sont moins mobiles.

Les impôts sur les sociétés sont en fait des variables d'ajustement de l'activité économique dans un contexte de faible activité économique et de fort chômage. En effet les Etats tentent de réduire les charges des entreprises pour les rendre plus compétitives. On a pu observer alors une forte baisse des taux d'imposition ces dernières années. Et on observe d'ailleurs une forte baisse de la moyenne européenne notamment avec l'entrée de nouveau pays en Europe, tels que les pays de l'Europe de l'Est.

En outre, on observe une multiplication d'exonération d'impôt en faveur des investissements, et de la recherche et développement. On propose par exemple un

amortissement accéléré des investissements ou encore des crédits d'impôt. Le but est évidemment d'attirer les IDE et d'inciter les entreprises à investir.

### B. La TVA dite « sociale »

La TVA est un impôt qui est apparu tardivement, principalement au cours du XXème siècle. En France elle est apparue en 1954. Son but est au départ de remplacer d'autres impôts indirects sur la consommation et d'éviter une imposition en cascade.

Aujourd'hui, on voit se développer la notion de TVA sociale. La TVA sociale a trois objectifs. Le but est de baisser les cotisations sociales et les impôts qui augmentent le coût du travail, en compensant cette baisse par une hausse de la TVA. Ceci doit alors permettre de lutter contre les délocalisations et augmenter l'attractivité du territoire. Ensuite elle doit rendre l'effet de substitution entre capital et travail favorable au travail. Puis elle doit permettre au final, d'augmenter la compétitivité prix des entreprises nationales. Dans ce cas on est davantage dans du dumping social que fiscal puisque on cherche à rendre la main-d'œuvre bon marché.

La TVA en tant que telle n'est donc pas source de concurrence fiscale puisqu'on observe plutôt une tendance à la hausse généralisée. C'est en fait le principe de TVA sociale qui crée une concurrence fiscale et sociale. En effet, les différents pays cherchent à alléger le coût du travail afin de relocaliser les activités de production dans leur pays.

Cependant du fait de l'augmentation des échanges entre pays et notamment via internet, la TVA devient également un élément de concurrence fiscale en Europe. En effet si un individu fait ses achats sur internet, le taux de TVA appliqué est celui du lieu de résidence de l'entreprise. Ainsi un agent vivant dans un pays à fort taux de TVA a intérêt à faire ses achats sur internet dans des pays où la TVA est plus faible. Il en va de même si les pays frontaliers ont des taux plus faibles. La concurrence au niveau de la TVA est alors entrain d'émerger. N'étant pour l'instant pas forcément clé de la concurrence fiscale, elle est cependant un élément important de la fraude fiscale.

La principale sources de concurrence fiscale est la fiscalité des entreprises tant au niveau des charges de travail que des charges d'impôts sur les bénéfices. L'impôt sur les revenus des capitaux est aussi un élément de concurrence mais moins important. Quand à la TVA en tant que telle, elle compense dans un premier temps les pertes fiscales liées à la concurrence mais devient également un élément de concurrence. Nous allons maintenant nous intéresser aux acteurs de cette concurrence fiscale en Europe.

### II. Les pays et institutions favorables à cette dernière

### A. Les petits pays et les nouveaux entrants

Les petits pays n'ont pas besoin de ressources très importantes contrairement aux grands pays. En effet, les coûts de gestion du territoire sont réduits, leur population est moins nombreuse donc moins coûteuse à éduquer et à soigner. Ensuite, les nouveaux entrants dans l'Europe tels que les pays Baltiques ont souvent des modèles de protection sociale beaucoup moins développés que les pays de l'Europe de l'Ouest. En outre leur population est souvent plus jeune, ils n'ont donc pas à financer de retraites, contrairement à l'Allemagne et à la France qui font face à un vieillissement de la population.

Les nouveaux entrants ont en général une main-d'œuvre pas chère mais également peu de taxe sur cette dernière. Cet élément favorise déjà les délocalisations des entreprises. En outre, ces pays souhaitent rattraper leur retard et se développer rapidement, c'est pourquoi le dumping fiscal est utilisé. Ils proposent une imposition moindre, le but étant d'attirer l'activité économique.

En revanche les petits pays comme l'Irlande, le Luxembourg, ou encore la Belgique et l'Autriche ne cherchent pas à attirer une activité réelle. Ils souhaitent uniquement attirer les capitaux. En effet, nous pouvons constater que de nombreuses entreprises sont implantées dans ces pays uniquement pour payer leurs impôts et qu'aucune activité n'y est réalisée. Ces pays vont alors parfois jusqu'à développer des « rulings » : des accords entre le fisc d'un Etat et d'une entreprise sur les montants d'impôt versés.

#### B. Les institutions

Les acteurs qui poussent les Etats à un tel comportement sont principalement les firmes multinationales (FMN), les lobbys et les banques, qui sont bien évidemment liés.

Tout d'abord les FMN, sont des entreprises qui sont implantées dans plusieurs pays en même temps. De cette façon, elles font face à divers systèmes fiscaux. Elles peuvent, en conséquent faire en sorte de déplacer leur profit dans les lieux les moins imposés sans pour autant déplacer leur activité. En effet, les firmes peuvent jouer sur les

prix de transfert. Ce sont les prix auxquels les filiales d'une multinationale s'échangent des biens et de la propriété intellectuelle. Le principe est au départ de fixer ses prix comme si les différentes filiales étaient des entreprises à part entière. Or on s'aperçoit très rapidement que les entreprises utilisent en fait ces prix afin de déplacer les profits dans les pays les moins fiscalisés. Ainsi les FMN mettent en concurrence les divers systèmes fiscaux pour placer leurs bénéfices.

Ensuite les banques aident ces entreprises à payer le moins possible d'impôt. En effet, les banques aident leur client à faire de l'optimisation fiscale, c'est-à-dire : à placer leur argent de façon à payer le moins d'impôt possible tout en respectant les lois du pays. En outre les banques favorisent aussi l'opacité de l'information fiscale : grâce au secret bancaire, les banques peuvent cacher d'importantes richesses à un Etat. En outre les banques peuvent aider les entreprises ou les individus les plus riches à créer des « sociétés écrans », c'est-à-dire des sociétés fictives permettant de cacher les bénéfices d'une ou plusieurs sociétés. Il semblerait donc que les FMN favorisent la concurrence fiscale et que les banques soient leur complice.

En outre les lobbys qui sont souvent issus des banques et des FMN tentent d'influer les législations des pays afin d'accorder des avantages à ces dernières. Selon Olson, les lobbys seraient plus à même de s'organiser et seraient ainsi capables d'influencer les pouvoirs publics afin d'obtenir ce qu'ils souhaitent. On a par exemple, dernièrement pu observer un soulèvement contre le BEPS (Base Erosion and Profit Shifting), le Medef et l'Afep tentent ainsi d'intervenir dans les négociations afin de le tourner à leur avantage. L'enjeu est grand puisque le BEPS porte sur le découplage entre la localisation des profits et l'activité économique.

En somme, la concurrence fiscale est favorisée par l'élargissement de l'Europe mais aussi par le développement des entreprises internationales. C'est pourquoi, les impôts mis en concurrence sont principalement les impôts liés aux entreprises. Nous allons maintenant nous concentrer sur les mécanismes à l'œuvre dans cette concurrence.

### Chapitre 4 : Les mécanismes de la concurrence fiscale

La concurrence fiscale est mise en œuvre par les différents Etats membres, mais elle est également voulue par les firmes multinationales, et les banques. Comment fonctionne la concurrence fiscale ? Nous allons d'abord étudier la course au moins-disant fiscale que l'on observe en Europe. Puis nous nous attarderons sur les comportements des agents économiques à travers ce phénomène.

### I. La course au moins-disant

#### A. la création d'externalité

La concurrence fiscale est une forme d'externalité. Une externalité est un élément non pris en compte par le marché, elle est créée par le comportement d'un agent économique sans interaction délibérément marchande. Elle est souvent la conséquence du comportement d'un agent. Or en matière de fiscalité un Etat est vecteur d'externalité négative quand il cherche à diminuer ses impôts. En effet, en se comportement ainsi, il contraint les pays voisins à en faire de même afin de ne pas voir leur base fiscale se réduire.

Ce type d'externalité est dit horizontale. En effet la concurrence fiscale en Europe a principalement lieu entre les différents pays. Elle influence donc des agents du même niveau. Le comportement d'une administration contraint donc le comportement des autres administrations.

En outre, on risque à terme de voir également une externalité négative au niveau verticale apparaître. Une externalité verticale est une externalité qui influence des acteurs de niveaux hiérarchiques différents. En effet la concurrence fiscale en Europe est néfaste et tend à remettre en cause l'Union Européenne (nous le verrons dans le chapitre suivant). C'est pourquoi, à terme, on peut s'attendre à ce que par la suite, l'Union Européenne, c'est-à-dire le niveau hiérarchique supérieur par rapport aux pays membres, se mobilise afin de limiter cette concurrence.

### B. un équilibre « perdant-perdant »

Nous venons de constater que du fait des externalité horizontales entre les différents pays, les Etats sont a priori contraints de réagir à ces externalités. En réalité ils ont deux choix : ne pas modifier leur fiscalité suite à la baisse des impôts d'un autre Etat membre, et alors perdre ses résidents à hauts revenus et ses grandes entreprises. Le second choix possible est de réagir : réduire ses impôts et ainsi ne pas avoir de mouvements de capitaux et d'agents, mais observer tout de même une réduction de ses recettes fiscales.

Pour trouver la solution de cette situation, nous pouvons utiliser la théorie des jeux. On peut alors déterminer une matrice de gain. Pour simplifier nous considérerons deux pays 1 et 2. Les deux Etats ont le choix entre agir (A): réduire leur fiscalité et ne pas agir (NA). Si tous les deux n'agissent pas, ils conserve leur fiscalité et sont gagnants puisqu'il n'y a pas d'érosion de leur base fiscale, et leur fiscalité demeure importante. Si les deux agissent, ils font tous les deux des gains mais dans des proportions moindres puisqu'ils diminuent leur impôt. Ces situations sont dites symétriques. A l'inverse, si l'un décide d'agir et pas l'autre, celui qui agit fait des gains même si c'est dans une proportion moindre, et l'autre fait des pertes puisqu'il voit fuir ses agents et ses capitaux. Nous pouvons supposer que les situations asymétriques sont favorables à l'Etat qui baisse ses impôts puisqu'en se comportant ainsi, il attire les agents et les capitaux, ce qui élargit sa base fiscale et augmente donc ses recettes malgré une baisse du taux d'imposition.

|        | Etat 2 |          |          |
|--------|--------|----------|----------|
| Etat 1 |        | A        | NA       |
|        | A      | (10; 10) | (20; -5) |
|        | NA     | (-5; 20) | (50; 50) |

Figure 6: Un équilibre perdant-perdant

Nous pouvons alors constater que les équilibres de Nash sont les situations symétriques puisque dans ce cas, aucun n'a intérêt à dévier. De plus, on constate que si tous les Etats agissent : diminuent leurs impôts, ils y perdent tous puisque tous les Etats se retrouvent alors avec de faibles recettes fiscales. En revanche la situation où aucun Etat n'agit constitue un optimum de Pareto, puisqu'on ne peut augmenter le bien-être d'un Etat sans diminuer celui d'un autre.

Nous venons de nous attarder sur le comportement des Etats dans la concurrence fiscale, intéressons nous maintenant au comportement des agents économiques.

### II. <u>Le comportement des agents économiques</u>

### A. l'optimisation et l'évasion fiscale

Les entreprises et les individus ayant de hauts revenus ont tendance à optimiser leurs impôts. Ils cherchent en fait à faire en sorte de payer le moins possible d'impôts. Ils peuvent faire cela d'une part car ils ont de quoi payer des personnes capables ayant les connaissances pour optimiser leur fiscalité. Ils peuvent également faire cela car leur revenu étant si élevé qu'ils paieraient, d'après eux trop d'impôt.

Ces agents profitent en fait des niches fiscales existantes dans leur pays. En effet ils placent leur argent de manière à obtenir les exonérations prévues par la loi. Or on observe que ces éléments sont notamment favorables aux grandes entreprises qui au finale payent moins d'impôts que les PME.

Or ceci est d'autant plus vrai que ces entreprises vont également souvent faire preuve d'évasion fiscale : elles déplacent leur profit, sans forcément déplacer leur chaîne de production dans des lieux où l'imposition est moindre. Les pays récepteurs de ce type d'entreprise sont principalement, dans l'Union Européenne : le Luxembourg, l'Irlande, la Belgique et certains pays de l'Est commence à être récepteur.

L'évasion fiscale est illégale, puisque l'on déplace ses capitaux de manière cachée afin de ne pas payer ce que l'on doit là où l'on réside. En revanche l'optimisation fiscale est légale et résulte en fait de failles dans le système fiscal.

#### B. le nomadisme

Nous pouvons en fait constater que du fait des systèmes fiscaux hétérogènes des pays membres et de la libre circulation qui a été instaurée au sein de l'union, les agents économiques deviennent nomades, soit pour l'évasion fiscale, soit pour profiter explicitement d'un système fiscale moins contraignant.

Premièrement, on constate que les biens publics sont transformés en biens club. En effet les agents, notamment les entreprises, comparent ce qu'ils payent et ce qu'ils reçoivent. Ainsi un pays où l'imposition est forte doit en contre-partie fournir des biens publics de manière abondante et de bonne qualité. Les entreprises s'implantent donc là où le rapport « qualité-prix » des biens publics est le plus élevé. Des entreprises ayant besoin de main-d'œuvre qualifiée vont donc se localiser dans les pays les plus développés d'Europe même si les impôts y sont relativement élevés.

En outre, au niveau des individus, la tendance est que les personnes les plus riches vont choisir les pays où les impôts sont les plus faibles, alors que les individus les plus pauvres choisiront les pays où les dépenses publiques sont les plus élevés. Certains auteurs parlent même de « nomadisme fiscalo-social » : les individus se déplacent dans les différents pays selon les étapes de la vie. Les jeunes personnes ont tendance à aller dans les pays où les études sont gratuites, puis plus tard quand ils ont des revenus relativement importants, ils se déplacent dans des pays où la fiscalité est faible.

Nous pouvons alors constater que la concurrence fiscale est une spirale négative puisqu'au final on tend vers une disparition de l'impôt. Du fait des externalités négatives, il est difficile pour un Etat de lutter contre ce phénomène. De plus les agents économiques poussent les Etats à réagir rapidement du fait de leur comportement. Nous pouvons maintenant nous interroger sur les conséquences de la concurrence fiscale en Europe.

### Chapitre 5 : Les conséquences de la concurrence fiscale

La concurrence fiscale est positive pour le comportement des Etats, et pour le bien-être des agents économiques, cependant elle peut tout de même, si elle est très poussée s'avérée très néfaste. Nous allons pour cela d'abord nous attarder sur les conséquences sociales, puis économiques et enfin sur les conséquences sur certains marchés.

### I. <u>Les conséquences sociales</u>

### A. Elle permet aux individus de vivre selon leur préférence

Tout d'abord, selon la théorie économique classique, les agents économiques aiment la diversité. Donc a priori, si les Etats tentent de se distinguer au niveau fiscal, ceci est favorable au bien-être de la population, puisqu'ils pourront choisir les lieux de vie qui leurs correspond le mieux.

Tiebout montre notamment que cette divergence au niveau fiscale est favorable. En effet pour Tiebout, les impôts ne servent qu'à financer les biens publics. Ainsi les agents vont choisir parmi les différents pays, le pays dont le couple biens publics et fiscalité leur est optimal. Les individus vont donc se localiser de façon à maximiser leur utilité. Selon Tiebout, les individus votent alors « avec leurs pieds ». Ainsi la divergence des systèmes fiscaux européens serait optimale puisqu'elle maximise le bien être des individus.

Cependant ce modèle a des limites, puisqu'il considère notamment la parfaite mobilité des agents économiques. Or on s'aperçoit que bien que la mobilité des individus soit acquise au niveau législatif, elle n'est pas parfaitement vérifiée dans la réalité. En effet, on peut notamment mettre en avant le fait que la barrière de la langue demeure, et qu'il existe d'autres critères dans la détermination de la localisation des agents économiques.

### B. Mais peut remettre en cause les systèmes sociaux nationaux

Nous avons vu que cette course au moins-disant social tend à réduire les impôts et les prélèvements obligatoires dans les pays. Or si les recettes diminuent les dépenses doivent également en faire de même, et ce d'autant plus que de nombreux pays européens sont déjà très endettés. De plus les pays cherchent à faire repartir l'activité économique, et tentent d'augmenter leur compétitivité-prix, notamment dans les pays du Sud de l'Europe. Le but est alors de rendre le coût du travail plus faible.

Ainsi la baisse du coût du travail et la recherche de compétitivité prix tendent à faire disparaître certains acquis sociaux. Tout d'abord les cotisations patronales tendent à être réduites afin de favoriser l'embauche. Les ressources de la protection sociales en sont donc réduites. Or l'augmentation de l'emploi n'est pas assurée par ces mesures puisqu'elle crée un effet d'aubaine : les entreprises emploient alors qu'elles auraient tout de même employé sans cette réduction de cotisation. En outre, les Etats cherchent à inciter les individus à reprendre le travail en réduisant par exemple les indemnités. Et ceci est d'autant plus vrai que l'Union Européenne est également une zone de dumping social : les Etats cherchent à réduire le coût de leur main-d'œuvre afin d'attirer l'activité économique.

Nous observons alors une érosion du financement de la protection sociale des pays membres, et donc une augmentation des déficits publics. Or les déficits publics sont limités par la réglementation européenne. Donc l'Europe semble ici contribuer à la

disparition de l'Etat providence qui résulte d'anciens choix nationaux. Or ceci pourrait à terme engendrer une contestation populaire de l'Europe.

Nous venons d'observer les conséquences sociales, nous allons maintenant nous intéresser aux avantages et inconvénients économiques.

### II. Les conséquences économiques

### A. La concurrence fiscale discipline les Etats

Tout d'abord, dans la théorie classique la concurrence est un élément favorable. En effet, elle aboutit, en principe, à une situation telle que le bien-être collectif est maximum. De plus elle entraine le non gaspillage des ressources. Ainsi la concurrence fiscale devrait être positive puisqu'elle pousse les Etats à rationnaliser leurs prélèvements obligatoires et à allouer ces ressources efficacement.

Si on se place notamment dans la vision du Léviathan fiscale la concurrence fiscale est très efficace. En effet, la vision du Léviathan définit les acteurs politiques comme des agents rationnels qui se comportent de la même façon sur les marchés qu'en politique, ce qui signifie qu'ils cherchent à maximiser également leur utilité en politique. Ainsi ils vont se comporter de façon à avoir des rentes. Ils sont ainsi capables d'augmenter les impôts prélevés par l'Etat afin de détourner ces ressources pour euxmêmes. Ainsi, dans cette vision, la concurrence fiscale empêche les gouvernements d'avoir un tel comportement puisqu'elle limite la hausse des impôts.

Finalement, la concurrence fiscale tend à limiter les ressources de l'Etat et donc limiter son intervention dans l'économie. Ce qui, selon les classiques est un élément positif, puisque son intervention est considérée comme inefficace.

### B. Mais tend à réduire fortement ses ressources

Une vision s'oppose totalement à celle du Léviathan : la vision de l'Etat bienveillant. Selon cette vision, chaque Etat dispose d'une quantité de capital qui lui permet de produire un bien privé puis un bien public. Or la quantité de capital détenue par un Etat dépend de son taux d'imposition mais également du taux d'imposition du capital des pays voisins. Ainsi la concurrence fiscale est néfaste puisqu'elle entraine la fuite des capitaux nécessaire à la production de bien public. Le bien public bénéficiant à tous les résidents est alors produit en quantité sous-optimal, ce qui réduit le bien être de la population. Ainsi la concurrence fiscale réduit les ressources de l'Etat permettant de produire du bien public.

En outre, on peut montrer grâce au modèle IS LM, les conséquences d'une réduction

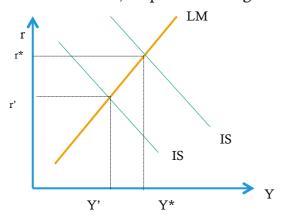


Figure 7: Les conséquences de la baisse des dépenses publiques

des dépenses publics sur l'économie. Tout d'abord rappelons qu'en Europe, la monétisation de la dette n'est pas possible. Les Etats doivent donc, pour financer leurs dépenses : soit emprunter soit prélever des impôts. Or si la concurrence fiscale entraine une baisse des recettes, elle engendre forcément à un moment donné une baisse des dépenses. Grâce au modèle IS-LM, on peut montrer que les conséquences de ce phénomène sont : une baisse du taux d'intérêt et une baisse de l'activité. En effet, si les dépenses diminuent, on a un déplacement de IS (ensemble des couples taux d'intérêt/ revenus tels qu'il y a équilibre sur le

marché des biens et services) vers la gauche. Et ceci entraine une baisse de l'activité économique (Y), et une diminution du taux d'intérêt (i). De plus, on peut par la suite craindre une réduction encore plus importante de l'activité économique puisque la baisse du taux d'intérêt peut engendrer la fuite des capitaux.

### III. Les autres conséquences de la concurrence fiscale

A. La fiscalité ne régule plus les marchés

La fiscalité fait en principe partie des stabilisateurs automatiques de l'économie. Cela signifie que la fiscalité tend à ralentir l'activité économique lorsqu'il y a un boum économique, en devenant plus importante. Et elle relance l'activité lorsqu'il y a un ralentissement, en devenant plus faible. Or on remarque dans certains pays qui participent franchement à la concurrence fiscale européenne, que ce stabilisateur automatique devient en fait un déstabilisateur.

Prenons notamment le cas de l'Irlande. L'Irlande a fortement subi des conséquences de la crise des « subprimes » voyant son endettement augmenter exponentiellement. En fait, l'Irlande a fait le choix d'imposer relativement fortement les facteurs non mobiles tels que les travailleurs, et la consommation, et en revanche, d'imposer très faiblement les capitaux et les entreprises. Le but était alors d'attirer les capitaux, et ainsi élargir sa base fiscale malgré une baisse de l'impôt. Or les flux financiers sont pro-cycliques, ce qui signifie qu'ils varient dans le même sens que la conjoncture. Ainsi lorsque la conjoncture est bonne, les capitaux affluent, mais lorsqu'elle est mauvaise les capitaux fuient. Or le système fiscal Irlandais dépendait tout de même de manière relativement importante des capitaux. Donc lorsque la conjoncture de l'Irlande s'est affaiblie, les capitaux ont fuit, créant ainsi un manque à gagner pour l'Etat et ce d'autant plus que les agents consomment peu en conjoncture basse. Donc les impôts qui au départ auraient dû contribuer au retour à l'équilibre de l'Irlande ont contribué à sa chute.

Par ailleurs la course au dumping social réduit l'intervention des Etats sur le marché du travail. Ainsi les Etats ne peuvent par exemple pas intervenir de façon à favoriser les emplois de longue durée et les niveaux de revenus des agents. On est donc face à une flexibilisation du marché du travail européen qui est l'une des conséquences de cette concurrence fiscale.

# B. D'autres critères deviennent importants dans la localisation de l'activité économique

La concurrence fiscale ne serait pas la seule raison qui expliquerait l'implantation des entreprises. En effet la course au moins disant fiscal n'implique par nécessairement la disparition des entreprises dans un pays.

Tout d'abord les entreprises prennent leur décision d'implantation selon les possibilités de rentes. Il existe notamment une rente d'agglomération pour les entreprises. Elle désigne la possibilité pour ces dernières d'obtenir des économies d'échelle grâce à la proximité entre le lieu de production et le marché, ce qui permet de faire des économies sur le coût de transport. De plus, ce phénomène est cumulatif. En effet plus les entreprises se réunissent dans ce lieu, plus les économies d'échelle vont apparaître et augmenter puisque des synergies vont se mettre en place.

Puis, par la suite, l'Etat accueillant ces entreprises peut prélever des impôts et voir augmenter ses recettes du fait de l'augmentation du nombre d'entreprises sur son territoire. Ceci lui permet alors de produire plus de biens publics, et de meilleure qualité, ainsi qu'éduquer sa population et donc favoriser davantage l'attractivité de son territoire.

Il est donc tout de même nécessaire de modérer les critiques de la concurrence fiscale et de ne pas oublier que malgré sa généralisation, un Etat peut tout de même subsister à cette dernière.

### Chapitre 6 : Avenir et solutions face à la concurrence fiscale

Nous venons de constater les conséquences néfastes d'une concurrence fiscale accrue. Nous pouvons alors nous demander quel est l'avenir d'une telle union si la concurrence fiscale continue à être de plus en plus féroce. Puis nous pouvons également nous interroger sur les solutions envisageables pour stopper cette concurrence fiscale dommageable.

### I. L'avenir de l'union européenne

### A. Un élément contraire à l'union Européenne

L'union européenne s'est construite autour du marché unique. Le principe de l'instauration d'un tel marché va de pair avec l'instauration d'une concurrence non faussée. Ainsi à première vue, la concurrence fiscale est un élément de cette concurrence qui est vertueuse pour le bien-être collectif.

Cependant grâce à l'analyse menée, on s'aperçoit que la concurrence fiscale européenne donne plutôt naissance à un dumping social et fiscal. Or d'après la politique de la concurrence européenne, le dumping est interdit. Le dumping fiscal et social définit les pratiques menées par les Etats qui sont anti-concurrentielles et qui sont utilisées afin d'attirer les capitaux et les entreprises dans un pays. Cette concurrence est en fait déloyale et va à l'encontre des valeurs défendues par l'Europe sociale et solidaire.

En outre, l'Union Européenne a également pour but de stimuler l'activité économique en développant les échanges. Or la mise en place du dumping fiscal entraine une spirale déflationniste, un affaiblissement des recettes fiscales et à terme une diminution de l'activité économique.

### B. Un risque d'implosion

Nous avons montré de quelles façons la concurrence fiscale pouvait détériorer les systèmes de protection sociale des pays membres mais également la production de bien public, et aussi les ressources permettant de financer les politiques budgétaires.

Or, actuellement, s'ajoute à cette concurrence, une période faible d'activité économique, de dette publique importante et de politique d'austérité. L'Union Européenne est d'ailleurs souvent prise pour responsable de telles mesures par la population. On a pu l'observer récemment lors des élections en Grèce. On peut alors craindre, l'euroscepticisme étant déjà en train de se développer, que le rejet de l'Union Européenne soit d'autant plus important.

En effet, en voyant disparaître leur protection sociale qui a été acquise avec difficulté dans de nombreux pays, les individus risquent de préférer un repli national plutôt qu'aller vers plus d'unification européenne.

La concurrence fiscale tend donc à remettre en cause l'Union Européenne, ou du moins semble rendre difficile davantage d'unification à l'avenir. Nous allons maintenant nous intéresser aux solutions envisageables pour endiguer les risques engendrés par la concurrence fiscale.

### II. Les solutions envisageables

Tout d'abord rappelons que l'Union européenne a présenté un Code de conduite en matière de fiscalité des entreprises en 1997. Cet élément a principalement un pouvoir politique mais il n'entraine aucune obligation de la part des pays membres. En outre l'Union Européenne, a en 2003, mis en place une directive afin que les ressortissants européens paient des impôts sur les intérêts de leurs placements. Par ailleurs, on a pu observer une légère coordination fiscale, puisque l'Union a fait en sorte de supprimer la double imposition que supportaient certaines entreprises.

### A. Une harmonisation fiscale

Certains auteurs pensent que la solution optimale face à la concurrence fiscale serait la mise en place d'une harmonisation des systèmes fiscaux. L'harmonisation fiscale se définit comme : coopération des différents Etats afin de mettre en place des normes fiscales et de faciliter les échanges économiques.

Il est alors possible d'harmoniser la fiscalité des Etats au niveau des bases fiscales puis par la suite de redistribuer les recettes aux différents Etats membres selon l'activité économique localisée dans leur pays. L'activité économique comprend : le nombre de personnes employées, les richesses produites, les immobilisations... Cette solution est plus connue au nom de ACCIS, pour *Assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés*, l'Union Européenne travaille sur ce sujet depuis environ 10 ans. De plus, cette solution permettrait alors d'empêcher une concurrence dommageable tout en laissant, aux Etats membres le choix de leur taux d'imposition. Elle n'effacerait donc pas totalement la concurrence au niveau fiscale.

Par ailleurs il est aussi possible de mettre en place une harmonisation fiscale au niveau des taux d'imposition. Cependant cette solution n'a jamais été envisagée par l'Europe, probablement car une telle harmonisation engendrerait une forte perte de souveraineté des Etats membres. En outre, une telle harmonisation serait dommageable pour les pays moins développés qui n'auraient alors plus de variable d'ajustement par rapport au pays anciennement industrialisés de l'Europe de l'Ouest.

#### B. Un impôt européen

D'autres auteurs, en revanche propose d'aller plus loin. En effet, ils montrent que la mise en place d'un impôt européen serait la solution. Il permettrait non seulement l'harmonisation des taux mais aussi des assiettes fiscales. En outre une telle avancée permettrait d'aller vers un fédéralisme budgétaire. Or, Johnson, montre qu'une zone monétaire est optimale, c'est-à-dire que des pays ont intérêt à la fixité des taux de change de leurs monnaies, lorsqu'il existe un fédéralisme budgétaire entre ces pays. Donc une telle avancée permettrait d'augmenter l'efficacité de la zone euro.

En outre un impôt européenne impliquerait forcément l'échange d'informations entre les pays membres, ce qui n'est à l'heure d'aujourd'hui pas acquis. Or un manque de transparence est favorable aux montages et aux fraudes fiscales. Et on constate aisément que la fraude fiscale favorise les entreprises multinationales qui sont en général moins créatrices d'emplois que les PME qui subissent bien souvent plus d'impôts que ces dernières. L'Impôt européen semblerait donc plus légitime, et surtout plus équitable pour les entreprises.

En somme, les enjeux liés à la construction d'un système fiscal sont importants. Ils risquent notamment de remettre en cause, à l'avenir, l'Union Européennes et le sentiment d'appartenance des Etats membres. Certaines étapes qui étaient nécessaires à une certaine efficacité économique ont été franchies, cependant il demeure certains freins

pour d'autres avancées telles que la mise en place d'un impôt européen, notamment car certains pays craignent une augmentation du budget européen qui leur paraît inefficace, et une perte de souveraineté nationale.

### Conclusion

En conclusion, nous pouvons constater que la fiscalité est un outil important de la politique budgétaire qui peut s'avérer à la fois très efficace mais aussi parfois sousoptimal. Au niveau Européen, nous remarquons qu'il existe environ trois types de pays au niveau fiscal, et les disparités entre ces pays sont plutôt importantes. En outre certains pays bien que semblables à d'autres, mettent en place des régimes fiscaux spécifiques pour les étrangers. De plus l'Europe bien qu'elle ait dénoncé les pratiques dommageables, n'a toujours pas mis en place de système contraignant pour harmoniser les politiques fiscales. Les principaux impôts concernés par la concurrence fiscale sont notamment ceux liés au capital et surtout aux entreprises multinationales qui sont en fait présentes dans plusieurs pays et en conséquent très mobiles. Nous pouvons nous rendre compte que la concurrence a malgré quelques avantages, de fortes conséquences négatives pour les pays membres. En effet cette course au moins-disant fiscal tend à fragiliser les pays membres où la protection sociale est la plus importante, et à déplacer l'activité économique vers les nouveaux entrants. Nous pouvons alors craindre par la suite un blocage de la construction européenne voir même une implosion. La nécessité d'une harmonisation fiscale ne serait ce que restreinte, semble être de plus en plus nécessaire. Nous pouvons alors, aujourd'hui nous demander, étant donné le contexte actuel si nous allons finalement réussir à mettre en place un sorte de fédéralisme budgétaire en Europe, ou au contraire la situation fiscale de nos économies va-t-elle continuer à se dégrader et finalement s'aligner sur les pays dont l'imposition est la plus faible, détruisant ainsi la protection sociale durement acquise.

### **Bibliographie**

- ➤ Sébastien Raspiller (2005-2007) : La concurrence fiscale : principaux enseignements de l'analyse économique.
- Y-a-t-il trop d'impôts? Alternatives économiques Hors-série n°103, Décembre 2014
- ➤ Bazin, Bouviers : *Les impôts Pouvoirs* N°151
- Le Monde : *L'Europe de la concurrence fiscale*
- Les échos : La concurrence fiscale en Europe
- ➤ Mueller, Denis, Cary (2010) : Choix publics : analyse économique des décisions publiques
- > Barthe : *Economie de l'union européenne*
- ➤ Blanchard (2005) : L'Europe déclassée ?
- Ngo-maï (2002): Intégration Européenne et institutions économiques
- Letessier (2008) : L'Europe économique et son avenir
- > CAE : Questions européennes
- ➤ Bénassy, Coeuré : Politique économique
- > Cahiers français n°373 (2013): fiscalités
- Piketty, Saez, Landais: Pour une révolution fiscale
- ➤ Bozio, Grenet : *Economie des politiques publiques*
- > Bouthevillain, Dufrénot, Frouté, Paul : Politique budgétaire dans la crise
- L'harmonisation fiscale pour les nuls : http://blogs.mediapart.fr/blog/ericw/231214/lharmonisation-fiscale-pour-les-nuls
- A propos de BEPS: <a href="http://www.oecd.org/fr/fiscalite/a-propos-de-beps.htm">http://www.oecd.org/fr/fiscalite/a-propos-de-beps.htm</a>
- > Système Bismarckien et Beveridgien: <a href="http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/protection-sociale/definition/systemes-bismarckien-beveridgien-protection-sociale-quelles-caracteristiques.html">http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/protection-sociale/definition/systemes-bismarckien-beveridgien-protection-sociale-quelles-caracteristiques.html</a>
- Fiscalité et Union Douanière :

  http://ec.europa.eu/taxation\_customs/taxation/gen\_info/economic\_analysis/tax\_structu
  res/article 6047 fr.htm
- Panorama des systèmes fiscaux en Europe :
- http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000766-panorama-des-systemes-fiscaux-en-europe-par-markus-gabel/article
- > Entre convergence et concurrence fiscale :
- http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0039-entre-concurrence-et-convergence-fiscale-quel-projet-europeen
- Fiscalité européenne : http://fr.irefeurope.org/La-fiscalite-en-Europe,a2670
- ➤ Isabelle Joumard, Revue économique de l'OCDE n°34 (2002) : Les systèmes fiscaux des pays de l'union européenne